

## Offre d'emploi animateur seconde catégorie

### Type de contrat CDI

Association Parentale créée en 1961 qui accompagne 1 400 personnes en situation de handicap (enfants et adultes) et emploie 800 salariés dans 30 établissements et services, recrute :

**Un-animateur seconde catégorie (CDI à temps plein)**

**Pour la création d'un Groupe d'entraide Mutuelle GEM**

**A pouvoir au 01/02/25**

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des structures de prévention et de compensation de la restriction de participation à la vie en société prévues aux articles L. 114-1-1 et L. 114-3 du code de l'action sociale et des familles (CASF), tels qu'ils résultent de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ils s'apparentent à des dispositifs d'entraide mutuelle entre pairs, en constituant avant tout un collectif de personnes concernées par des problématiques de santé similaires et souhaitant se soutenir mutuellement dans les difficultés éventuellement rencontrées, notamment en termes d'inclusion sociale, professionnelle et citoyenne.

Le cahier des charges fixé par l'arrêté du 21 juillet 2019 précise le rôle des salariés dans les GEM :

Les salariés aident les adhérents à s'organiser pour la réalisation de leur projet, ainsi qu'à établir des relations avec l'environnement et les institutions de la cité. Ils les aident à veiller au confort et à la gestion quotidienne du groupe. Ils apportent aux adhérents qui les sollicitent leur écoute, leur avis et leur conseil, mais sans jamais se substituer aux professionnels du soin ou de l'accompagnement auxquels les personnes ont recours en tant que de besoin. Ils peuvent intervenir tant dans les locaux du GEM qu'à l'extérieur, notamment pour la constitution de partenariats avec d'autres institutions »

De manière générale, le salarié devra favoriser l'autonomie des adhérents par la mise en œuvre d'actions d'informations, de conseils et de soutiens, dans une visée de renforcement des capacités des adhérents à opérer leurs propres choix.

#### **Des missions principales et de co- gestion :**

- Accompagner les adhérents du GEM à rompre l'isolement, à retisser du lien social et à s'entraider dans la vie courante
- Promouvoir l'auto-détermination des personnes
- Soutenir et valoriser les compétences des adhérents
- Favoriser et encourager la prise d'initiative individuelle et collective des adhérents
- Développer les activités du GEM sur propositions des adhérents
- Veiller au bon fonctionnement général de l'association et à la régulation du groupe d'adhérents en cohérence avec leur projet associatif et en conformité avec le cahier des charges.

- Assurer la supervision et la planification des modalités d'organisation des divers intervenants de l'association : autres salariés, prestataires, bénévoles et stagiaires en lien avec le conseil d'administration du GEM.
- Animer une dynamique d'équipe par la coordination au sein de l'équipe de professionnels intervenant au GEM

#### Profil

- Diplôme de niveau IV (BP JEPS/DEME) obligatoire
- Ancienneté dans un poste équivalent de 5 ans minimum
- Capacité d'écoute, d'observation, d'analyse et de communication
- Disponibilité, autonomie d'intervention, rigueur et sens de l'organisation
- Aptitude à créer, développer et entretenir un réseau
- Capacité à apporter une dynamique d'animation
- Capacité d'innovation et de créativité
- Capacité d'animation des activités avec les personnes en situation de handicap
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B exigé

Conditions : CDI, non cadre à temps plein, rémunération en concordance à la CCNT 1966, 2233€ brut par mois pour un temps plein avec 5 ans d'ancienneté (+ si expérience supérieure), poste à pourvoir le 1/02/2025

**Expérience  
requisse  
5 ans**

**Salaire  
minimum :  
2233  
brut/mois**

#### Candidature (Lettre de motivation + CV détaillé)

A adresser à l'intention de Madame la Directrice et Monsieur le Président du GEM  
par mail :

[chld@papillonsblancs-dunkerque.fr](mailto:chld@papillonsblancs-dunkerque.fr)

ou par courrier :

Direction des CHLD  
17 RUE DE LA VERRERIE  
59140 DUNKERQUE

Avant le 20 Janvier 2025